



Le cluster i-Care lance un appel à projets à destination des industriels, pour expérimenter grandeur nature l'innovation de leur solution pour le secteur de la santé, du social et/ou du médico-social en Rhône-Alpes.

Le Cluster i-Care lance ce 24 mars 2015 un appel à projets « Pépinière d'innovations », à destination des industriels: les réponses sont attendues jusqu'au 15 mai. L'objectif de cet appel à projets est de stimuler une offre

industrielle innovante et économiquement viable. Par quel biais ? En identifiant des entreprises dont les produits et/ou services pourraient permettre notamment de contribuer à améliorer et optimiser la coordination du parcours de santé et la qualité de vie de l'utilisateur de santé dans le champ de la santé et du médico-social. Le tout s'inscrit dans le cadre du projet rhônalpin « Parcours de santé coordonné et accès à l'innovation numérique » (PASCALINE) qui fait partie des 5 projets sélectionnés dans le cadre de l'initiative nationale « Territoire de soins numérique » (TSN).

Jusqu'à 4 industriels seront ainsi sélectionnés pour expérimenter leur solution innovante au sein d'un panel d'expérimentateurs, sur un territoire regroupant 235 000 habitants et 20 000 professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et/ou du maintien à domicile, situé entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère). Cette solution devra permettre d'optimiser le parcours de santé de l'utilisateur de santé, en permettant par exemple d'améliorer son repérage dans l'offre de soins, la prévention, ou encore, en favorisant le soin à domicile dans une approche coordonnée entre les professionnels hospitaliers et le patient au domicile ou / acteurs au domicile. Chaque industriel bénéficiera d'une subvention allant jusqu'à 200k€ pour déployer sa solution pendant un an sur le terrain.

Des critères d'éligibilité qui positionnent le curseur

Les industriels qui souhaitent candidater doivent remplir plusieurs critères, notamment :

- disposer de solutions originales, technologiquement matures et en recherche d'expérimentation d'usage sur le terrain, et encore très peu/ou pas commercialisées
- démontrer leur engagement avec un ou plusieurs acteurs de santé au sens large (sanitaires, médico-sociales, sociales ou de maintien à domicile) du territoire ci-dessus, chez qui ils déploieront leur solution
- réaliser un co-investissement d'au moins 50%.

Une expérimentation grandeur nature avec les partenaires de terrain

L'objectif de la « Pépinière d'Innovations » est de capter des initiatives innovantes, positionnées sur des technologies ou des secteurs d'origines très variées, mais dont l'intérêt, une fois réorientées/aménagées dans une démarche partenariale, pourra servir celui de PASCALINE. En effet, les porteurs de projets seront appelés à déployer leur système de manière expérimentale et sécurisée avec une (ou plusieurs) organisation sanitaire et/ou

médico-sociale du territoire PASCALINE, pour permettre d'évaluer in fine si leur projet innovant aurait un intérêt à enrichir l'offre régionale sur un territoire de santé. Le tout accompagné par le Cluster i-Care, garant de la mise en cohérence avec le socle du projet Pascaline, de l'intégration dans l'écosystème de la santé du territoire et de la bonne marche, dans les meilleures conditions possibles, des solutions.

Comment candidater ?

Les informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du Cluster i-Care <http://www.i-carecluster.org/ppinire-dinnovations-pascaline/>. Vous y trouverez le détail de l'appel à projets, ainsi que le dossier de réponse initial.

Candidater à l'appel à projets, une source de financement et de visibilité

Intégrer la « Pépinière d'innovations » permettra aux entreprises de bénéficier :

- D'un soutien financier de consortium pour l'expérimentation de leur solution et l'évaluation de sa pertinence face aux besoins de terrain
- Du test de leur projet dans un esprit « Living Lab », associant dans une phase suffisamment amont les usagers (acteurs de santé au sens large (sanitaires, médico-sociales, sociales ou de maintien à domicile)/ usagers de la santé), afin de réduire les risques pour les industriels lors d'un déploiement à plus large échelle
- De l'accompagnement du Cluster i-Care tout au long du projet, notamment pour faciliter l'accès aux ressources nécessaires à son bon déroulement (hébergement de données de santé, infrastructure développée par le GCS SIS-RA, expertise juridique / réglementaire, ergonomie, etc.)
- De la visibilité de leur projet (pour les industriels et les partenaires expérimentateurs qui seront également mis en avant), tout comme ceux retenus au sein d'une des cinq régions du programme national « Territoire de Soins numérique »

La « Pépinière d'Innovations », un engagement jusqu'au 1^{er} trimestre 2017

- Du 24 mars au 15 mai 2015 : réponse à l'AAP
- De mai à septembre : sélection des projets
- A partir d'octobre 2015 : signature des conventions des consortia
- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 : expérimentations des solutions chez les partenaires du territoire PASCALINE
- Jusqu'à fin mars 2017 : analyse et bilan des expérimentations

Pour télécharger le dossier de l'AAP, cliquer [ici](#)

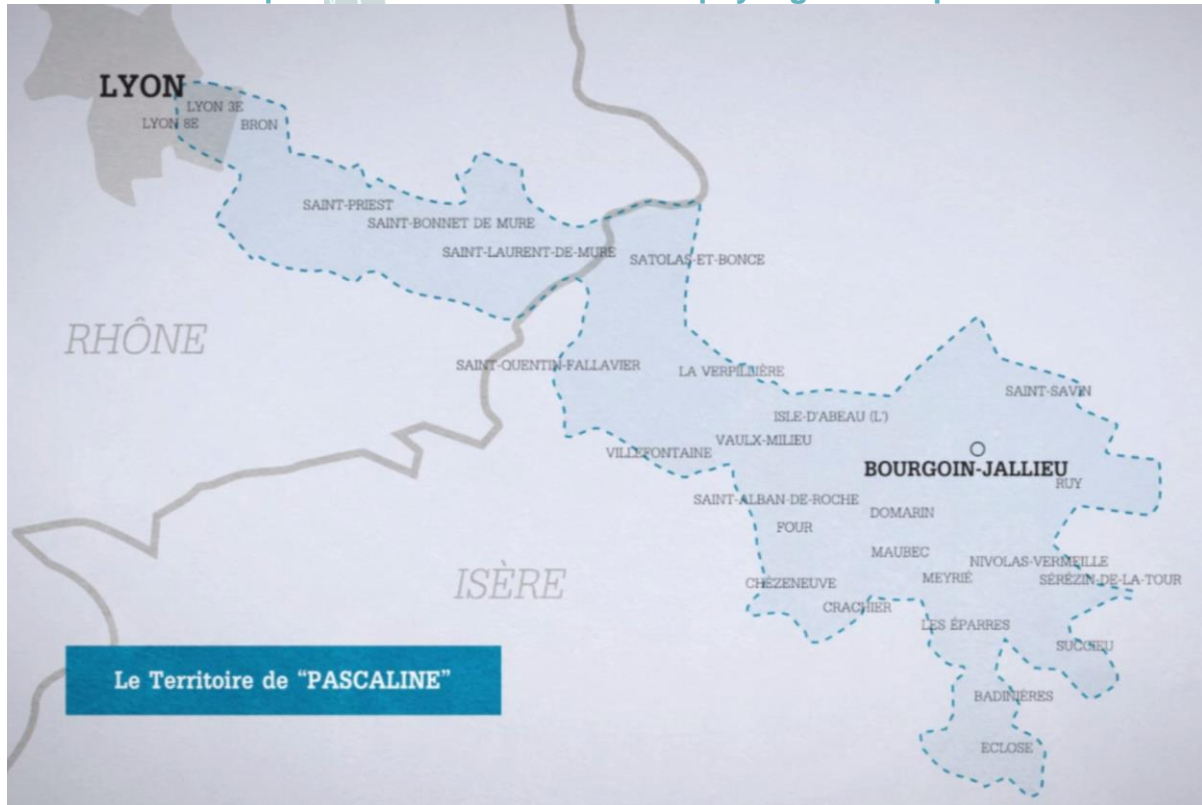
Pour télécharger le dossier de réponse initial, cliquer [ici](#)

Les perspectives

L'implication du Cluster i-Care dans le projet Pascaline du programme national TSN s'inscrit dans notre action visant le renforcement de la filière industrielle des technologies de santé numérique. L'animation de la pépinière de projets d'innovation sur le territoire d'expérimentation de Pascaline contribuera à renforcer la position de notre région comme un espace privilégié pour développer de nouvelles solutions pour l'organisation et les usagers de la santé. Le Cluster i-Care est un acteur, depuis quelques années, avec la labellisation européenne, du concept de Living Lab Santé, e-care lab, de nouveaux modes de relations et de partenariats avec les entreprises et les structures applicatives de

l'environnement sanitaire et médico-social. Notre objectif est de minimiser les risques de développement et de déploiement des solutions dans le but d'optimiser les services rendus et la pérennisation des modèles économiques innovants pour la coordination du parcours de soins.

Un territoire d'expérimentation ancré dans le paysage rhônalpin



Une rencontre publique organisée le 8 avril à Villefontaine L'appel à projets « Pépinière d'innovations » : état d'esprit et objectifs

- Quelles solutions innovantes sont à considérer ?
- Puis-je répondre à l'AAP si je suis encore en phase de R&D ?
- Comment identifier les bons partenaires sur le terrain ?
- Quelles sont les attentes en termes de service rendu ?

Afin de bien expliciter le positionnement et les attentes de l'appel à projets « Pépinière d'innovations », le Cluster i-Care répondra aux questions des industriels lors d'une réunion publique organisée :

le mercredi 8 avril de 17h à 19h
à la Maison des Sociétés à Villefontaine
23 Rue Antoine Condorcet, 38090 Villefontaine

Participation gratuite, inscription impérative auprès de Mme Alice Dehan a.dehan@i-carecluster.org

Conférence de presse

Une conférence de presse sera organisée le 8 avril 2015 à la Maison des Entreprises de Villefontaine, en amont de la réunion d'information aux industriels, de 16h à 17h, 23 Rue Antoine Condorcet, 38090 Villefontaine.

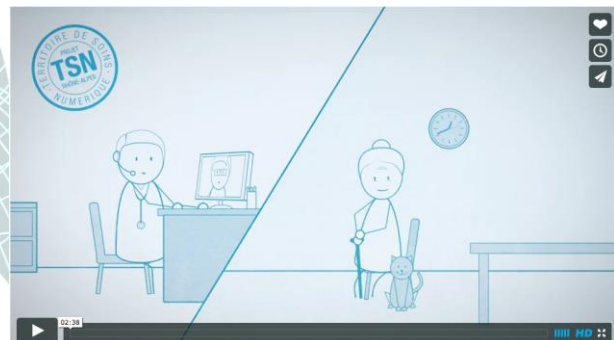
Merci de vous inscrire au préalable à a.dehan@i-carecluster.org

Contexte : le programme PASCALINE

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme PASCALINE, conçu et piloté par l'Agence Régionale de Santé en Rhône-Alpes dans le cadre du programme national « Territoire de soins numérique » (<http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Territoire-de-soins-numerique.171786.0.html>).

Une vidéo a été réalisée pour illustrer, par un exemple, l'apport du programme PASCALINE.

Cliquer sur l'image pour la visionner :



Qui est i-Care ?

i-Care est un cluster rhônalpin, dont la vocation est d'accompagner les entreprises des technologies de santé & IT dans l'implémentation d'une stratégie innovante face aux évolutions du marché et d'améliorer leur environnement pour les rendre plus compétitives. Créé en 2008 à l'initiative de la région Rhône-Alpes, le cluster I-Care regroupe et fédère plusieurs typologies d'acteurs du territoire (entreprises fabricantes, sous-traitantes et supports de la filière, laboratoires, établissements de santé, etc.) pour dynamiser et renforcer la filière économique de la santé.

Nous suivre
sur Twitter :



[@i_carecluster](https://twitter.com/i_carecluster)

Votre contact

Alice DEHAN, Chargée de projets +33 (0)6 85 03 15 07 a.dehan@i-carecluster.org

Cluster I-Care, le Cluster des Technologies de la Santé Rhône-Alpes, Bâtiment Domilyon - Business Center - 1er étage - 321, Avenue Jean Jaurès 69007 LYON France

La « Pépinière d'innovations » est un projet i-Care, intégré au programme PASCALINE, conçu et piloté par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes. PASCALINE fait partie des 5 projets sélectionnés en septembre 2014 par le premier ministre dans le cadre du programme "Territoire de soins numérique".